Image not found or type unknown

Une banque devient concurrente de l'un de ses clients

Par **calire73**, le **02/09/2016** à **10:30**

Bonjour,
nous avions un magasin (privé) de produits du terroir. Un drive fermier composé en grande partie par nos fournisseurs, s'est ouvert durant cette période et sous l'égide de la chambre d'agriculture de notre département. Est-ce légal, ou tout au moins légitime?
La banque qui nous a loué l'argent pour notre création d'entreprise s'est également engagée comme partenaire du drive fermier et de la chambre d'agriculture. Partenaire, au sens économique du terme (ce cas précis), est une personne, un organisme ou une entité avec laquelle on s'associe ou s'allie pour mener une action commune dans une affaire ou une entreprise. Notre banque est donc par voie de conséquence devenue notre concurrent. Est-ce légal?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés